

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 18
PRINTEMPS 2026
cc-sud-territoire.fr

DOSSIER

Installation du Conseil
communautaire :
continuité et nouvel
élan pour le
Sud Territoire

Sommaire – N° 18 – Printemps 2026

- 03 Édito
- 04 Le Sud en images
- 06 Développement économique
- 07 Gestion des déchets - Club des chefs d'entreprises
- 08 École de musique - Centre aquatique
- 09 Police municipale intercommunale
- 09 Maison du Terroir - l'Eau d'ici - Eau/Assainissement
- 10 Mémo tri des déchets
- 11 Dossier - installation du Conseil communautaire : continuité et nouvel élan pour le Sud Territoire
- 15 Gaïa Énergies - Dématérialisation des factures
- 16 Commerces
- 17 Ça bouge dans le Sud
- 18 Gros plan : Saborec
- 20 Dans nos communes
- 21 Agenda

ACCÉDER À LA VERSION NUMÉRIQUE



SUIVEZ NOTRE ACTU SUR

-  CC-SUD-TERRITOIRE.FR
-  CENTRE-AQUATIQUE-DELLE.FR
-  FACEBOOK.COM/CCST90

L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE – NUMÉRO 18 – PRINTEMPS 2026

Communauté de communes du Sud Territoire
28 Faubourg de Belfort - BP 106 - 90101 Delle Cedex
Tél. : 03 84 56 26 07
www.cc-sud-territoire.fr
ccst90@ccst90.fr

Directeur de la publication : Christian RAYOT
Rédaction : Neige PRUDENT - Sofiane AIT-TALEB
Christine DE LATTIN
Conception graphique - Mise en page : Sofiane AIT-TALEB

Impression : Bon Caractère
Tirage : 12 150 exemplaires
Crédits photos : CCST - Association Vivre Ensemble
Isola Composite France - @elsa_cyril
Ville de Delle - Magnific.com
N° ISSN : 1778-0187



NUMÉROS UTILES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Siège administratif
Services Développement économique,
Tourisme, Développement territorial
et Pôle Ressources
28 faubourg de Belfort - BP 106
90101 Delle Cedex
03 84 56 26 07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h | 14h - 17h
Le vendredi
8h30 - 12h | 14h - 16h30

Services techniques
6 rue Juvénal Viellard
Site des Forges
90600 Grandvillars
03 84 23 50 81
Astreinte eau potable : 06 84 88 05 42
Astreinte assainissement : 06 84 88 05 42
(À utiliser en dehors des horaires
d'ouverture de l'accueil)

**Eau, Assainissement
et Gestion des Déchets**
Du lundi au jeudi
8h30 - 12h | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h | 13h30 - 16h30

Urbanisme
Du lundi au mercredi
8h30 - 12h | 13h30 - 17h
Le vendredi
8h30 - 12h | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage
Du lundi au jeudi
9h - 12h | 13h30 - 17h
Le vendredi
9h - 12h | 13h30 - 16h

Déchetterie de Fêche-l'Église
rue des Greppes
90100 Fêche-l'Église
Du lundi au vendredi
9h - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h - 16h45
Du 1^{er} juillet au 31 août inclus :
Du lundi au samedi de 7h30 à 14h45

Déchetterie de Florimont
Lieu-dit « sous les Fourches »
90100 Florimont
Du mardi au vendredi
9h - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45
Du 1^{er} juillet au 31 août inclus :
Du lundi au samedi de 7h30 à 14h45

École de musique intercommunale
Accueil - Secrétariat Beaucourt
Les Fonteneilles
34 rue Frédéric Japy
90500 Beaucourt
03 70 80 03 60
07 88 84 32 25
Lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Mercredi
9h30 - 12h | 13h30 - 17h30

Centre aquatique intercommunal
Faubourg de Belfort
90100 Delle
03 84 36 64 00
Horaires hors vacances scolaires
Lundi 11h30 - 14h Mardi 11h30 - 14h
16h30 - 19h30 Mercredi 14h - 19h
Jeudi 16h30 - 19h30
Vendredi 11h30 - 14h | 16h30 - 20h30
Samedi fermé au public
Dimanche 9h30 - 13h | 14h - 17h

Police municipale intercommunale
Les Fonteneilles
32 rue Frédéric Japy
90500 Beaucourt
03 84 46 86 94

Permanence de la Police
Lundi 7h30 - 16h30
Du mardi au vendredi 7h30 - 23h
Samedi 15h30 - 23h (00h00
en période estivale)

VERSION NUMÉRIQUE
L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr

Soucieuse d'améliorer la diffusion
et la distribution de son magazine,
la CCST vous invite à lui transmettre
les coordonnées postales si vous
connaissiez une personne, un voisin,
un habitant du Sud Territoire qui ne serait
pas destinataire de « L'Écho du Sud » à
ccst90@ccst90.fr



Maison du Terroir à Vellescot



« Le travail individuel permet de gagner un match mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permettent de gagner la coupe du monde. »

Aimé Jacquet

Chères habitantes, chers habitants du Sud Territoire,

les derniers mois ont été marqués par le renouvellement des conseils municipaux et, plus récemment, par le renouvellement du Conseil communautaire. Cette étape du processus démocratique est une chance. Elle permet de mesurer le chemin parcouru, de confronter les points de vue, d'interroger le projet territorial, de réfléchir aux problématiques majeures et de dégager des axes stratégiques afin d'accompagner le développement du territoire.

Le Conseil communautaire a ainsi été renouvelé pour près de moitié (23 nouveaux élus sur 50) sachant que 10 maires sur les 27 communes que compte le Sud Territoire entament leur premier mandat ou n'étaient pas élu lors de la précédente mandature. Je me réjouis de la féminisation de notre assemblée avec 20 élues (17 lors du mandat précédent) et 3 vice-présidentes sur 12 (au lieu de 2 sur 13).

Cette équipe intercommunale m'a fait l'honneur de me reconduire en tant que Président. J'y vois là non seulement le signe d'une confiance renouvelée que j'apprécie à sa juste valeur mais aussi la reconnaissance, l'approbation et la validation d'une certaine vision du territoire et de la ligne de conduite que nous nous sommes fixée depuis plusieurs années.

Je remercie mes collègues élus et je compte sur leur soutien comme sur leur participation active tout le long de ce mandat qui débute. En effet, comme le dit Aimé Jacquet : **« Le travail individuel permet de gagner un match mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permettent de gagner la coupe du monde. »**

Dans le dossier du présent numéro, vous pourrez découvrir les compétences, le fonctionnement et les nouveaux élus de l'intercommunalité. Loin d'être une couche supplémentaire du mille-feuilles territorial, notre Communauté de communes dispose de nombreux atouts :

- Elle s'est construite autour de la volonté partagée de maîtriser notre destin, de faire valoir nos spécificités et nos besoins propres dans un climat de forte concurrence territoriale.

- Même si Beaucourt, Delle et Grandvillars regroupent plus de la moitié de la population du Sud Territoire, aucune commune n'impose sa volonté aux autres : nous sommes dans une situation d'équilibre, source de cohésion.
- L'unanimité dans la prise de décision est quasi constante, ce qui signifie que les politiques menées correspondent aux attentes et bénéficient à chacun.
- Nous avons su prendre en main les compétences essentielles sans pour autant dessaisir les communes de leur pouvoir de décision.

La Communauté de communes du Sud Territoire, c'est avant tout un espace de solidarité pour faire ensemble ce que les communes ne peuvent faire seules. C'est aussi un outil essentiel pour notre souveraineté, entendue comme notre capacité à décider, à agir et à construire les réponses adaptées à nos réalités. Dans un monde en mutation, il importe en effet de renforcer notre autonomie, en particulier économique, mais aussi énergétique, alimentaire...

Si le contexte mondial et national ne pousse pas à l'optimisme, il nous est interdit de baisser les bras et de céder à l'abattement. Nous allons continuer à investir, à innover et à prendre en main notre destinée, comme nous l'avons toujours fait. Malgré des moyens de plus en plus limités, nous continuerons à relever les défis qui se présentent à nous avec ce mélange de volonté, de pragmatisme, de travail et d'ambition qui caractérise l'action à l'échelle du Sud Territoire.

Soyez assurés de mon engagement total ainsi que celui de l'ensemble des élus intercommunaux pour travailler, collectivement, à construire un avenir à notre territoire en faisant les choix courageux qui s'imposent sans renoncer à nos valeurs.

Christian RAYOT
Conseiller Départemental
Président de la Communauté
de communes du Sud Territoire



Janvier 2026
Visite de l'entreprise Selectarc à Grandvillars par
Monsieur Sébastien Martin, Ministre délégué chargé de l'Industrie



Mars 2026
Soirée aquaciné au centre aquatique
intercommunal, réunissant 60 personnes



Décembre 2025
Spectacle de Noël de l'École de musique
intercommunale à l'église de Grandvillars



Décembre 2025
Tournage de l'émission « Dimanche en politique »
par France 3 Franche-Comté à Beaucourt



Février 2026
Ateliers sur l'utilisation de l'IA, animés par la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Territoire de Belfort, en partenariat avec la CCST



Mars 2026
Sensibilisation au tri des déchets par l'ambassadrice
du tri, à destination des élèves des écoles primaires
du Sud Territoire



Avril 2026
Le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de la CCST a accueilli des élèves du lycée agricole d'Auxerre La Brosse pour leur présenter la collectivité et les missions du service



Printemps 2026
Auditions de l'École de musique intercommunale (Suarce, Bretagne, Saint-Dizier-l'Évêque, Beaucourt, Lepuix-Neuf, Delle)



Janvier 2026
Cérémonie des vœux de la CCST à la Halle des 5 Fontaines à Delle

Isola Composite : renaissance d'un site industriel historique



Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) a pris en main la **restructuration complète du site industriel historique ex-Von Roll à Delle, devenu Isola Composite France.**



Dès sa création, la Communauté de communes a fait de la réhabilitation des espaces dégradés une priorité, devenue depuis une sorte de spécialité locale. Elle s'est ainsi dotée des outils nécessaires, en particulier la SEM Sud Développement créée en 2012 et a su, avec les industriels locaux, forger des alliances nouvelles et fructueuses entre territoire et entreprises.

Avec un leitmotiv : maintenir les atouts et les savoir-faire tout en créant des conditions favorables au développement.

Un parti-pris et une méthode à nouveau appliqués pour la réhabilitation du site Isola Composite à Delle, acquis par la CCST en 2023.

PERMETTRE À L'ENTREPRISE DE SE CONCENTRER SUR SON ACTIVITÉ



Les enjeux de restructuration du site, menée sans arrêt de la production sur une surface de près de 3 hectares en milieu urbain et à proximité d'une zone naturelle, sont nombreux et complexes.

L'ensemble des espaces et des bâtiments, leur organisation et le fonctionnement global du site ont ainsi été repensés pour répondre à la fois aux besoins, aux normes actuelles, aux objectifs d'économies et de réduction des consommations tout en permettant de futurs développements.

L'objectif principal pour la CCST est de permettre à l'entreprise de se concentrer sur son développement et l'investissement dans son outil de production afin de maintenir ce fleuron industriel qui crée de l'emploi.

Aujourd'hui, Isola Composite France, dont les activités ont été reprises et développées par Mme Cécile Allemann, est la référence mondiale dans la fabrication de matériaux composites isolants. L'entreprise emploie 84 équivalents temps-plein (ETP) et 5 intérimaires (+ 50 emplois en 3 ans).



DES TRAVAUX QUI S'ÉTALERONT JUSQU'EN 2027

En 2024, les premiers travaux ont permis la mise en place de nouvelles machines acquises par l'entreprise.

En juillet 2025, le marché de conception-réalisation pour la tranche 1 de la réhabilitation complète du site a été attribué à un groupement organisé autour de l'AUBE, comprenant en particulier les bureaux d'études BEJ, CETEC et NR-Therm ainsi que le cabinet d'architectes Carta-Reichen et Robert.

Après une première phase de travaux réalisée durant l'été 2025 portant sur le remplacement des installations de production d'énergie et des réseaux principaux de distribution, les démolitions des bâtiments obsolètes, en particulier le bâtiment industriel sur plusieurs niveaux donnant sur le faubourg de Belfort, ont démarré début 2026.



D'autres étapes vont suivre avec :

- La rénovation de l'ancien siège, pour transfert des fonctions administratives et support, ainsi que celle de locaux dédiés aux services R&D et Qualité ;

- La réalisation de nouveaux locaux sociaux ;
- La reprise de façades, dans un double but d'efficacité énergétique et de transformation de l'image générale du site ;
- La réalisation d'une nouvelle entrée sur le faubourg de Belfort, avec la création d'une nouvelle loge de garde, la sécurisation des accès au site, la séparation des différents flux et le retraitement des espaces en articulation avec la voie publique.

Le coût total de l'ensemble de cette première tranche de travaux s'élève à 6,7 M€ dont :

- 585 571 € de l'État dans le cadre du Fonds Friches ;
- 277 763 € de la Région Bourgogne Franche-Comté ;
- 5,8 M€ d'autofinancement par la CCST via notamment 2 prêts octroyés par la Banque des Territoires :
 - 1,4 M€ de prêt Transformation Écologique ;
 - 3,6 M€ de prêt Cohésion Territoriale.

« Avant d'aller chercher des entreprises ailleurs, il faut conserver ce qu'on a ! »

Christian RAYOT
Président de la CCST



Trophée des Entrepreneurs du Sud Territoire 2026



Le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire lance, en partenariat avec la Communauté de communes, le Trophée des Entrepreneurs du Sud Territoire 2026, un concours destiné à mettre en lumière celles et ceux qui font vivre l'économie locale.



- Mettre en lumière les savoir-faire du territoire,
- Soutenir le développement économique local,
- Renforcer l'attractivité du territoire.

UNE RECONNAISSANCE LOCALE FORTE

Les lauréats seront récompensés lors d'une soirée organisée fin 2026, en présence des acteurs économiques du territoire.

COMMENT PARTICIPER ?

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2026.

Les entreprises peuvent déposer leur dossier en ligne : www.ccest.fr/concours



POUR QUI ?

Des entreprises que vous connaissez déjà :

- L'artisan chez qui vous allez depuis des années qui a un vrai savoir-faire,
- La PME qui recrute dans votre commune,
- Le commerçant qui a repris un magasin,
- Ou encore une entreprise innovante qui se développe discrètement.

UN CONCOURS POUR VALORISER LES TALENTS DU TERRITOIRE

À travers cette initiative, le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire souhaite :

- Encourager la création, la reprise et la transmission d'entreprises,
- Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes,

Comment gérer ses biodéchets ?

Appeler aussi déchets fermentescibles, les biodéchets regroupent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) et les déchets verts issus de l'entretien des parcs et jardins (feuilles mortes, tonte, taille...). Suivez le guide !

LE COMPOSTAGE À DOMICILE

Le compostage est une méthode de transformation des déchets fermentescibles en compost. Il s'agit d'un processus naturel qui se produit lorsque les déchets organiques sont décomposés par des micro-organismes dans des conditions optimales de température, d'humidité et d'aération. Le compost qui en résulte sert de fertilisant pour l'agriculture et le jardinage.

À domicile, vous pouvez composter vos déchets alimentaires (sauf viandes et poissons à mettre dans les abribacs biodéchets) et une partie de vos déchets verts, idéalement réduits en petits morceaux.

Pour les habitants qui souhaiteraient s'équiper, la CCST propose à la vente des composteurs individuels en bois (400 L), disponibles à la déchetterie à Fêche-l'Église (aux horaires d'ouverture) au prix de 35 € pièce.

QUE METTRE DANS LES ABRIBACS BIODÉCHETS ?

Les déchets qui peuvent être déposés dans la centaine d'abribacs installés dans le Sud Territoire, **en vrac ou dans un sac kraft**, sont les suivants :

- Fruits et légumes
- Restes de repas
- Os, viandes et poissons (en petites quantités)
- Pains et céréales
- Coquilles d'œufs
- Marc de café et sachets de thé
- Produits laitiers

Les biodéchets récoltés sur l'ensemble du territoire intercommunal sont transformés en compost, via la plateforme alsacienne de compostage SM4.



LES DÉCHETS INTERDITS DANS LES ABRIBACS BIODÉCHETS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Les déchets ci-dessous NE SONT PAS des biodéchets et NE DOIVENT PAS ÊTRE mis dans les abribacs :

- Coquillages et crustacés : à jeter dans le bac bleu des ordures ménagères
- Litières : à jeter dans le bac bleu des ordures ménagères
- Huiles, cendres : à déposer en déchetterie
- Emballages, films plastique (y compris biosourcés) : à trier dans le bac jaune
- Déchets verts : à déposer en déchetterie ou dans l'une des bennes à déchets verts
- Mouchoirs et essuie-tout usagés : à jeter dans le bac bleu des ordures ménagères

À noter : malgré les instructions visibles sur les sacs krafts et le fait que cela se pratique ailleurs en France, les mouchoirs et les essuie-tout usagés ne sont pas acceptés en tant que biodéchets dans le Sud Territoire.

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS VERTS SI JE N'AI PAS DE COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU QUE J'AI DE TROP GRANDES QUANTITÉS POUR MON COMPOSTEUR ?

Les déchets verts du jardin doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans l'une des bennes installées à cet effet dans les communes de : Beaucourt, Brebotte, Chavanatte, Chavannes-les-Grands, Fêche-l'Église, Florimont, Montbouton, Réchèsy et Suarce.

À noter : il est interdit de brûler ses biodéchets. Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage en effet des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.



L'École de musique en scène

Comme chaque année, l'École de musique intercommunale a proposé six auditions qui se sont déroulées dans différentes communes du Sud Territoire. Un calendrier dense qui démontre le dynamisme de l'école. Des moments importants dans le cursus des élèves permettant d'évaluer leurs progrès et leurs compétences musicales, sous l'œil bienveillant de leurs professeurs.

Organisées dans le cadre de l'éducation musicale, ces aubades de printemps permettent aussi aux élèves de jouer devant un public, une première pour la plupart des jeunes instrumentistes.

Une fois encore, le public a répondu présent. Chacun a pu apprécier le travail accompli par les élèves dans les différentes disciplines enseignées : éveil, pratiques vocales, musiques actuelles, guitare, flûte traversière, batterie, clarinette, cuivres, cordes et saxophone.

Prochain rendez-vous mardi 1^{er} juillet à 18 h et 20 h (2 représentations) à la Salle de spectacle de Grandvillars pour un spectacle de fin d'année moderne qui explorera la thématique des musiques urbaines : rap, hip-hop, R & B, jazz, soul et bien d'autres encore.



École de musique intercommunale du Sud Territoire

Accueil - Secrétariat Beaucourt
Les Fonteneilles
34 rue Frédéric Japy
90500 Beaucourt

Tél. : 03 70 80 03 60 - 07 88 84 32 25
ecoledemusique@ccst90.fr



La Police Municipale Intercommunale engagée auprès des plus jeunes



La politique de prévention du service de police municipale intercommunale s'articule autour de plusieurs axes majeurs portés par l'intercommunalité : l'éducation à la citoyenneté, la prévention des violences et la sensibilisation aux risques routiers.

Depuis plusieurs années, le service, en partenariat avec l'Éducation nationale, organise des sessions d'éducation routière comme le « Savoir rouler à vélo » auprès des élèves de CM1 et CM2. Des ateliers qui ont pour objectif de rendre les enfants acteurs de leur sécurité routière.

Les agents interviennent aussi directement dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux dangers du harcèlement et du cyberharcèlement.

Des interventions qui incluent présentations, visionnage de films et discussions sur les risques et les conséquences de ces dangers.

Enfin, des partenariats sont également mis en place avec les centres de loisirs afin de proposer des activités pendant les temps périscolaires sur différentes thématiques : formation aux gestes de premiers secours, sécurité routière, numéros à composer en cas d'urgence.

Un engagement fort du service auprès des jeunes et des actions amenées à être reconduites et pérennisées.

Police municipale intercommunale du Sud Territoire

Tél. : 03 84 46 86 94
policeintercommunale@ccst90.fr

Au Centre aquatique, l'été sera chaud, l'été sera fun !

À vos maillots du 7 juillet au 30 août inclus, le Centre aquatique intercommunal passera en mode estival :

- Ouverture du mardi au dimanche de 11h à 19h (14 juillet et 15 août compris).
- Fermeture le lundi.
- Ouverture des espaces extérieurs à compter du 1^{er} juin
- Buvette et petite restauration.

Animations et activités :

- Structure gonflable dans le parc arboré toute la journée et structure gonflable aquatique intérieure de 14h à 17h,
- Stages de natation pour les enfants de 4 à 10 ans de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15 du 7 au 10/07 et du 4 au 7/08/2025 (mardi, mercredi, jeudi et vendredi) (Inscription préalable),

- Aquagym le mardi de 12h15 à 13h et le jeudi de 19h à 19h45 (sur inscription),
- Aquabike le mardi de 19h à 19h45 et le jeudi de 12h15 à 13h (sur inscription),
- Aquapilates le mercredi de 19h à 19h45 (sur inscription),
- Activités sportives chaque jour dans le parc arboré,
- Prêt de jeux extérieurs, slackline, badminton, ping-pong, frizbee...
- Animation par le Club "l'Échiquier dellois" par beau temps.

L'équipe du Centre aquatique prévoit par ailleurs quelques surprises...

Infos à venir sur nos différents supports !



Centre aquatique intercommunal du Sud Territoire

81 Faubourg de Belfort
90100 Delle
Tél. : 03 84 36 64 00
centreaquatique@ccst90.fr
centre-aquatique-delle.fr

La Maison du Terroir fête sa première année

Un an après son ouverture le 14 février 2025, la Maison du Terroir réalisée à Vellescot confirme sa mission de promotion des circuits courts et du lien social tout en rayonnant désormais bien au-delà de la vallée de l'Écrevisse.

Depuis son lancement, l'établissement animé par l'association Vell'com, a su enrichir continuellement son offre pour satisfaire une clientèle fidèle, venant de France comme de Suisse. Forte de 17 800 clients accueillis sur l'année 2025 (soit près de 50 visiteurs quotidiens), cette véritable vitrine du savoir-faire régional propose aujourd'hui plus de 1000 références issues d'une collaboration étroite avec 80 fournisseurs et producteurs locaux (ferme Babe, fromagerie des Prairas, jardin d'Eve, ferme Fridez, la Pommeraie, pisciculture Beaume...). Des produits de bouche de saison aux spécialités de la ferme, les étals se renouvellent tout au long de l'année, garantissant fraîcheur et qualité.

Plus qu'un simple commerce de proximité, le lieu se distingue par son agréable espace de convivialité. Son bar et sa petite restauration (uniquement planches froides) permettent aux habitants de se retrouver, tandis que la terrasse s'anime aux beaux jours jusqu'à 20h. Sous l'impulsion de la directrice Christine Hamann, trois salariés en parcours d'insertion s'investissent quotidiennement pour faire vivre la Maison du Terroir, notamment via l'organisation de jeux-concours et la confection de paniers garnis. Un samedi par mois, des animations et des dégustations sont organisées avec les producteurs (fromagers, boulangers,



artisans d'art...), renforçant les échanges directs. D'autres rendez-vous avec les associations locales ponctuent également l'année, comme pour Halloween ou Noël.

DE NOUVEAUX SERVICES ET PROJETS

La structure projette de développer une offre de restauration type brasserie (grillades, frites...), ainsi qu'un point presse et un relais colis. Ouvert en continu du mardi au samedi, l'établissement dispose d'un parking de vingt places pour faciliter l'accès à sa clientèle.

CHIFFRES CLÉS 2025

-  **17 800 clients**
-  **+ de 1 000 références**
-  **+ de 80 fournisseurs**
-  **+ de 400 colis cadeaux**

VELL'COM

1C rue de la Libération - 90100 Vellescot

Du mardi au vendredi : 8h30 - 19h
Samedi : 9h à 17h

Tél. : 03 84 90 09 99

vellcom.fr

 VellCom  vellcom_vellescot

vell'COM
VELLESCOT COMMERCE

L'Eau d'ici : poursuite de la démarche pour une ressource en eau de qualité



La dynamique transfrontalière autour de la qualité de l'eau s'est renforcée début 2026 avec une rencontre franco-suisse réunissant les acteurs du territoire, dont la Fondation Rurale Interjurassienne.

Juliette Bans, doctorante à la CCST, poursuit sa thèse centrée sur l'analyse d'enquêtes agricoles et la co-construction de solutions visant à réduire l'impact des pratiques sur la ressource en eau. Les premières enquêtes menées auprès de la moitié des exploitants français de la CCST, bientôt complétées par celles des agriculteurs suisses, révèlent une grande diversité de pratiques, tant dans l'usage des pesticides que dans les performances économiques. L'enjeu est désormais d'identifier des pratiques inspirantes pour alimenter la démarche collective.

En outre, les campagnes de désherbage engagées depuis 2023 présentent des résultats très encourageants, avec une réduction de 70 % de l'usage de produits phytosanitaires sur le maïs. L'introduction du méteil, culture ne nécessitant aucun produit phytosanitaire, confirme également son intérêt pour renforcer l'autonomie alimentaire des élevages, grâce au suivi de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 auprès d'agriculteurs volontaires.

Hors volet agricole, une enquête auprès des communes a été réalisée pour connaître leurs pratiques d'entretien d'espaces verts. Une rencontre a par ailleurs eu lieu fin 2025 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort afin d'échanger sur les pollutions industrielles.

Parallèlement, trois ateliers multi-acteurs ont permis : de clarifier le rôle de chacun, d'établir un état des lieux partagé de l'agriculture et de la ressource en eau sur le territoire et de prioriser les enjeux majeurs à prendre en compte dans le futur projet collectif. Un groupe d'agriculteurs volontaires a été constitué pour intégrer les rencontres « multi-acteurs ».

Le prochain atelier, qui réunira l'ensemble des agriculteurs de la CCST, visera à imaginer, à partir des pratiques actuelles, des systèmes agricoles qui préservent l'eau, tout en prenant en compte les enjeux majeurs identifiés lors des précédents temps d'échange.

Travaux d'eau et d'assainissement

Le 23 mars 2026, la deuxième tranche des travaux de desserte de Froidefontaine, Brebotte et Grosne a débuté rue de la Libération à Grosne, pour une fin estimée en mai 2027. Ce chantier représente un investissement de 1 572 973 € HT pour l'assainissement (soutenu par l'Agence de l'Eau à hauteur de 851 534 € et l'État pour 100 000 €) et de 250 732 € HT pour l'eau potable.

Parallèlement, le schéma directeur d'assainissement franchit une étape clé : une campagne de mesures en nappe haute a été lancée le 16 mars pour trois semaines sur l'ensemble du territoire, s'appuyant sur 93 points de mesure et 6 pluviomètres.

Côté infrastructures, la station d'épuration de Grandvillars renforce sa capacité avec l'installation d'une seconde vis d'Archimède.

Enfin, le cycle des chantiers d'assainissement se poursuit avec le lancement de la consultation des entreprises pour la tranche 2 à Faverois.

CHIFFRES CLÉS TRAVAUX TRANCHE 2 GROSNE / BREBOTTE

 **1 572 973 € HT**
Assainissement

 **250 732 € HT**
Eau potable





BAC JAUNE À DOMICILE

Tous les **EMBALLAGES** en plastique
(bouteilles, flacons, films, barquettes, tubes, filets, pots, sachets...)



Tous les **EMBALLAGES** métalliques
(conserves, canettes, aérosols, barquettes aluminium, couvercles en métal...)

Tous les **EMBALLAGES** en carton et briques alimentaires



Tous les papiers imprimés



PAPIERS & EMBALLAGES IMPRIMÉS

EN VRAC !



- ✓ EN VRAC, SANS SAC
- ✓ NE PAS IMBRIQUER
- ✓ Emballages aplatis / compactés
- ✓ Emballages bien vidés (inutile de laver)
- ✗ PAS D'OBJETS
- ✗ PAS DE DÉCHETS D'HYGIÈNE (mouchoirs, couches, coton-tige, essuie-tout...)



VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

Bouteilles
Pots, Flacons
Bocaux
bien vidés sans couvercles et sans bouchons



EMBALLAGES EN VERRE



Vaisselle / Bouchons / Ampoules / Vitres cassées



Mirair et porcelaine



BIODÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

- Fruits et légumes
- Restes de repas
- Os, viande et poisson (en petites quantités)
- Pain et céréales
- Coquilles d'œufs
- Produits laitiers
- Marc de café et thé (en sachet)



Coquillages et crustacés
Huiles, cendres et litières
Emballages, films plastiques, capsules de café
Déchets verts du Jardin

EN VRAC OU EN SAC KRAFT



BAC BLEU À DOMICILE

- Déchets ménagers et d'hygiène : couches, mouchoirs, lingettes, coton-tige...
- Restes de repas non compostables (crustacés, coquillages...)
- Faux amis du papier : papier photo, papier plastifié...
- Vaisselle cassée
- Petits objets en plastique (sans filière d'élimination dédiée)...

LES DÉCHETS QUI NE SE TRIENT PAS EN SAC FERMÉ



COMPOSTAGE À DOMICILE

- Fruits et légumes
- Restes de repas
- Pain et céréales
- Coquilles d'œufs
- Produits laitiers
- Marc de café et thé (en sachet)
- Essuie-tout - carton
- Fleurs fanées
- Tonte de gazon
- Copeaux et taille de bois



Coquillages et crustacés
Huiles, cendres et litières
Emballages, films plastiques, capsules de café
Restes de viandes, de poisson et os

ACHAT DE COMPOSTEUR EN DÉCHETTERIE



PENSEZ À SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

Mai 2026

Installation du Conseil communautaire : continuité et nouvel élan pour le Sud Territoire



À la suite des élections des 15 et 22 mars derniers, l'ensemble des 27 conseils municipaux du Sud Territoire ont été mis en place et ont désigné leurs représentants à la communauté de communes.



L'installation le 16 avril dernier de la nouvelle assemblée intercommunale, renouvelée pour près de moitié, marque le début d'un nouveau mandat qui s'inscrit dans la continuité des politiques engagées tout en ayant l'ambition d'impulser une dynamique nouvelle pour le Sud Territoire. Le tout dans un esprit de responsabilité vis-à-vis des besoins et des attentes des populations dans un contexte contraint.

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DANS LE SUD TERRITOIRE

Initiée à la fin du 19^{ème} siècle au travers des syndicats intercommunaux, l'intercommunalité - qui correspond à la coopération entre plusieurs communes regroupées au sein d'un même établissement public - s'est accélérée dans les années 1990 avec la loi du 06 février 1992 qui a notamment créé les communautés de communes et la loi du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement » qui en a précisé le cadre. Aujourd'hui, à l'échelon national, toutes les communes font partie d'une intercommunalité. Dans le Sud Territoire, la construction de la Communauté de communes s'est réalisée en 3 temps :

- À sa création, fin 1999 - début 2000, la CCST comptait 9 communes : Delle, Beaucourt, Grandvillars, Fêche-l'Église, Lebetain, Saint-Dizier-L'Évêque, Montbouton, Croix et Villars-le-Sec.
- En 2002, 9 communes ont rejoint la CCST : Faverois, Florimont, Courcelles, Réchésy, Courtelevant, Lepuix-Neuf, Chavanatte, Chavannes-les-Grands et Suarce.
- En 2013, 9 autres communes ont adhéré à la CCST dont 7 communes issues de l'ex-Communauté de communes du Bassin de la Bourbeuse (Boron, Brebotte, Bretagne, Froidefontaine, Grosne, Recouvrance et Vellescot) et 2 communes dites isolées (Joncherey et Thiancourt).

POURQUOI CE MANDAT DURERA PEUT-ÊTRE 7 ANS AU LIEU DE 6 ?

La prochaine élection des conseillers municipaux et donc des conseillers intercommunaux est prévue au printemps 2032. Problème : cette date correspond aussi au scrutin présidentiel.

Une des solutions serait de prolonger le mandat actuel des élus municipaux d'un an, jusqu'en 2033, en décalant les prochaines élections municipales. Cela n'aurait rien d'inédit : les élections municipales avaient déjà été reportées de 2007 à 2008 pour éviter pareil télescopage avec l'élection présidentielle.

COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?



La Communauté de communes du Sud Territoire est administrée par un Conseil communautaire, équivalent, à l'échelle de l'intercommunalité, du Conseil municipal. Les délégués communautaires sont des conseillers municipaux, élus en même temps qu'eux, au suffrage universel direct et chaque commune a un nombre de sièges proportionnel à sa population.

Le président est élu selon les mêmes modalités que pour l'élection d'un maire. Le nombre de vice-présidents est fixé par le conseil. Le mode d'élection est le même que celui du président. Le 16 avril, M. Christian RAYOT a ainsi été réélu Président en même temps que 12 vice-président(e)s.

Le Conseil communautaire délibère sur les affaires de la CCST, dans la limite de ses compétences. Il se substitue aux conseils municipaux des communes membres de l'intercommunalité lorsque les compétences de l'échelon communal ont été transférées à la structure intercommunale.

Avant chaque Conseil communautaire, le Bureau, composé notamment du Président et des vice-présidents, se réunit pour préparer les thèmes abordés au cours du prochain conseil et pour, si nécessaire, apporter des modifications aux futurs rapports qui seront débattus en séance.

En parallèle, plusieurs commissions obligatoires et/ou thématiques, sont mises en place.



LE PRÉSIDENT



LE BUREAU

Il regroupe notamment les Maires et les vice-présidents délégués aux compétences. Il prépare les décisions de l'intercommunalité.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 50 délégués issus des conseils municipaux. Les communes de moins de 1 000 habitants disposent chacune d'un représentant titulaire et d'un membre suppléant. Les communes de plus de 1 000 habitants (Beaucourt, Delle, Grandvillars et Joncherey) disposent chacune de 2 à 10 représentants titulaires et n'ont pas de délégué suppléant.



27 COMMUNES MEMBRES

Chaque commune compte au moins un délégué. Une commune ne peut pas, à elle seule, compter plus de la moitié des sièges du Conseil communautaire.

TROMBINOSCOPE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Christian RAYOT

Président
Maire de Grandvillars



Sandrine JANIAUD-LARCHER

1^{ère} Vice-Présidente en charge
du tourisme, du commerce
de proximité et de l'artisanat
Maire de Delle



Thomas BIETRY

2^{ème} Vice-Président en charge
du centre aquatique
intercommunal et
des mobilités
Maire de Beaucourt



Thierry MARCJAN

3^{ème} Vice-Président en charge
des finances, de la CAO*
et de la mutualisation
Maire de Fêche-l'Église



Monique DINET

4^{ème} Vice-Présidente en charge
de la police municipale
intercommunale et de
la fourrière automobile
Maire de Chavanatte



Robert NATALE

5^{ème} Vice-Président en charge
du personnel
Conseiller municipal
Delle



Gilles COURGEY

6^{ème} Vice-Président en charge
de l'assainissement collectif
et individuel
Adjoint au maire de Beaucourt



Dominique TRELA

7^{ème} Vice-Président en charge
de l'École de musique
intercommunale, de
l'insertion sociale et
professionnelle et du CISPD**
Maire de Boron



Nicolas PETERLINI

8^{ème} Vice-Président en charge
de l'eau potable
Maire de Saint-Dizier-l'Évêque



Pierre VALLAT

9^{ème} Vice-Président en charge
de la gestion des déchets
Maire de Brebotte



Annick PRENAT

10^{ème} Vice-Présidente en charge
de la GEMAPI***, des politiques
environnementales et des
aires d'accueil des
gens du voyage
Maire de Courcelles



Sébastien THEVENEAU

11^{ème} Vice-Président en charge
des travaux, de l'habitat, de
l'urbanisme et de la voirie
communautaire
Maire de Joncherey



Jean-Michel TALON

12^{ème} Vice-Président en charge
de la ruralité, du monde rural,
de l'eau d'ici et des fonds de
concours aux communes
Maire de Villars-le-Sec



François BRUEY

Conseiller communautaire
Beaucourt



Catherine CLAYEUX

Conseillère communautaire
Beaucourt



Caroline ERNST

Conseillère communautaire
Beaucourt



Hamid HAMLIL

Conseiller communautaire
Beaucourt



Peggy HOUDELAT-LECOMTE

Conseillère communautaire
Beaucourt



Éric MANGIN

Conseiller communautaire
Beaucourt



Anaïs MONNIER-VON AESCH

Conseillère communautaire
Beaucourt



Vincent FRÉARD

Conseiller communautaire
Bretagne



Frédéric WERSINGER

Conseiller communautaire
Chavannes-les-Grands



Jean-Marc BULET

Conseiller communautaire
Courtevant



Emmanuelle PY

Conseillère communautaire
Croix



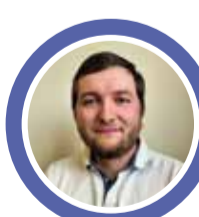
Lounès ABDOUN SONTOT

Conseiller communautaire
Delle

*Commission d'appel d'offres

**Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

***Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**Isabelle COINTOT**Conseillère communautaire
Delle**Laurence ESPINOSA**Conseillère communautaire
Delle**Philippe GARNIER**Conseiller communautaire
Delle**Fatima MEBANI KHELIFI**Conseillère communautaire
Delle**Frédéric ROUSSE**Conseiller communautaire
Delle**Lionel ROY**Conseiller communautaire
Delle**Agnès VERONES**Conseillère communautaire
Delle**Kristina STOJANOVIC**Conseillère communautaire
Faverois**Jonathan CERAUDO**Conseiller communautaire
Florimont**Martine MOUGIN**Conseillère communautaire
Froidefontaine**Anissa BRIKH**Conseillère communautaire
Grandvillars**Yves CARPENTIER**Conseiller communautaire
Grandvillars**Céline HAMADI**Conseillère communautaire
Grandvillars**Jean-Marc PELLETIER**Conseiller communautaire
Grandvillars**Claudia RERAT**Conseillère communautaire
Grandvillars**Jean-Louis HOTTLET**Conseiller communautaire
Grosne**Priscilla COTTET**Conseillère communautaire
Jonchery**Jean-Jacques DUPREZ**Conseiller communautaire
Lebetain**Fabrice PETITJEAN**Conseiller communautaire
Lepuix-Neuf**Jean-Louis FLEURY**Conseiller communautaire
Monbouton**André KLEIBER**Conseiller communautaire
Réchésy**Sylvie MENNY**Conseillère communautaire
Recouvrance**Cyprien SCHIGAND**Conseiller communautaire
Suarce**Roland DAMOTTE**Conseiller communautaire
Thiancourt**Florence PFHURTER**Conseillère communautaire
Vellescot

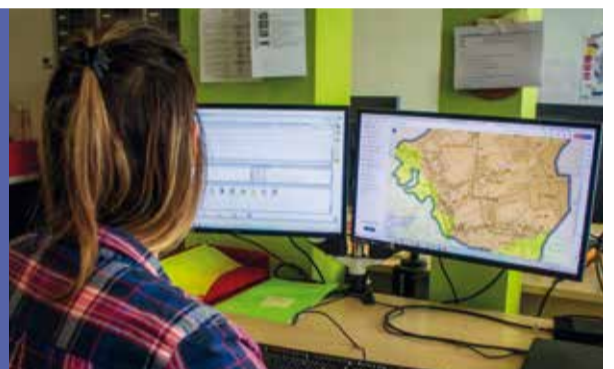
À quoi sert la CCST ?

Comme toute intercommunalité, l'action de la CCST s'articule autour des principes fondateurs de coopération et de solidarité aboutissant à une complémentarité de l'action avec les autres niveaux de collectivité, notamment les communes.

Pour les 27 communes fédérées au sein de l'intercommunalité, il s'agit de :

- Partager des compétences,
- Mettre en commun des moyens,
- Gagner en efficacité et en cohérence.

Intercommunalité de gestion dans le cadre de nombreux services publics (gestion des déchets, approvisionnement en eau potable, assainissement, urbanisme, école de musique, centre aquatique...), la CCST est également une intercommunalité de projet mettant en œuvre une stratégie de développement et d'aménagement territoriale commune.



Développement économique :

- Accompagnement aux entreprises
- Réhabilitation de sites
- Gestion de zones d'activités
- Soutien au commerce local
- Promotion du tourisme
- Animation du Club des Chefs d'entreprises



Aménagement de l'espace communautaire :

- Projets d'aménagement et construction d'équipements
- Service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme
- Schémas d'organisation territoriale



Environnement :

- Gestion des déchets : collecte, tri, gestion de 2 déchetteries...
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Assainissement collectif, non collectif et gestion des eaux pluviales
- Captage et distribution de l'eau potable



Services :

- Aires d'accueil des gens du voyage (à Beaucourt, Delle et Grandvillars)
- École de musique intercommunale multisites
- Centre aquatique intercommunal à Delle
- Service mutualisé de Police municipale intercommunale
- Service mutualisé de fourrière automobile



Autres :

- Voirie intercommunale
- Entretien des bornes à incendie
- Prévention de la délinquance
- Partenariats
- Service Public de Rénovation de l'Habitat
- ...



Un projet de rénovation de votre logement ?

Gaïa Énergies vous accompagne !



Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage, améliorer ou adapter votre logement ? La Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) a mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2025, un service gratuit porté par l'association Gaïa Énergies pour vous accompagner dans vos projets de travaux.



UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

Ayez le réflexe **Gaïa Énergies** votre Espace Conseil France Rénov' dans le Sud Territoire !

Pour des conseils gratuits, neutres et indépendants

Permanence à la Maison France Services de Grandvillars tous les 3^{èmes} lundis de chaque mois de 14h à 17h

PRENEZ-RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER FRANCE RÉNOV'

03 84 21 10 69
contact@gaia-energies.org

Avec le concours de : 

- Le rendez-vous personnalisé avec un Conseiller France Rénov' est un temps d'échange gratuit qui permet au ménage de présenter son projet, de vérifier son éligibilité aux aides et d'être orienté vers les acteurs de qualité du territoire (Accompagnateur Rénov', artisans RGE...).

QUI PEUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Gaïa Énergies et son équipe de Conseillers France Rénov' accompagnent, GRATUITEMENT, tous les habitants du Sud Territoire :

- Les propriétaires (occupants ou bailleurs) privés ;
- Les copropriétés... quels que soient leurs revenus.

COMMENT CONTACTER UN CONSEILLER FRANCE RÉNOV' ?

Par téléphone : 03 84 21 10 69
Par mail : contact@gaia-energies.org

Sur rendez-vous au 164 avenue Jean Jaurès à Belfort ou lors d'une permanence locale, chaque 3^{ème} lundi du mois à la Maison France Services de Grandvillars de 14h à 17h

Horaires d'ouverture des bureaux de Gaïa à Belfort :
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi et vendredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h30 - 18h
Jeudi : 9h30 - 12h



SPRH ET ECFR, KESACO ?

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), appelé aussi Espace Conseil France Rénov' (ECFR), est un dispositif en faveur de l'habitat piloté par la CCST en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Porté au quotidien par l'association Gaïa Énergies, ce service a pour but de répondre aux enjeux de rénovation énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie et de lutte contre l'habitat indigne.

QUELLES SONT LES AIDES CONCERNÉES ?

Depuis le 23 février 2026, le guichet de l'ANAH est à nouveau ouvert pour l'ensemble des aides nationales : MaPrimeRénov' (MPR), MaPrimeAdapt'(MPA) et Ma Prime Logement Décent (MPLD).

Le passage par Gaïa Énergies permet de sécuriser les parcours vers des projets de qualité :

- Pour les rénovations énergétiques d'ampleur (MPR), un rendez-vous personnalisé avec un Conseiller France Rénov' est désormais obligatoire avant le dépôt d'une demande d'aide.

Nouveau : dématérialisation des factures



Les factures liées aux services intercommunaux (eau, assainissement, déchets...) sont désormais accessibles en ligne sur le site impots.gouv.fr.

Un service qui permet de :

- Retrouver ses factures à tout moment,
- Télécharger et conserver ses documents,
- Disposer d'une version numérique en complément du courrier papier,
- Opter éventuellement pour la dématérialisation complète.

Les factures continueront à être envoyées par courrier, sauf choix volontaire de passer au tout numérique.



COMMENT ACCÉDER À SES FACTURES ?



1. Rendez-vous sur le site internet www.impots.gouv.fr



2. Cliquez sur « Mon espace Finances Publiques »



3. Connectez-vous avec vos identifiants habituels

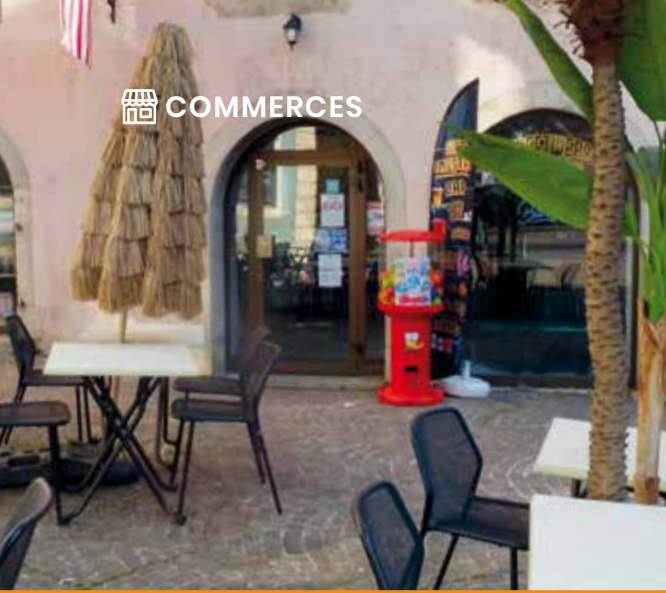


4. Retrouvez vos factures dans l'onglet correspondant

Ce dispositif est mis en œuvre par l'État (DGFiP).



COMMERCE



WEAR INDUSTRIE

Dirigeant : Jérémy Tatu

Activité : Bar, candy shop, épicerie USA, vêtements, borne d'arcade

Horaires

Du mercredi au samedi : 14h-20h

Contact

30 Grande Rue - 90100 Delle
wearindustriecandyshop.myshopify.com
f Jeremy-Tatu @ wear.industrie

M.A PIÈCES AUTO

Dirigeant : Metin Arslan

Activité : Pièces automobiles

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-18h30
Samedi : 9h-12h et 13h30-17h

Contact

16 place de la Résistance - 90600 Grandvillars
Tél. : 03 66 19 19 27
contact@mapiecesauto.com
f MA-pièce-auto @ M.A PIÈCES AUTO



O'SOUVRAIN

Dirigeant : Famille Elkhaldi

Activité : Restauration rapide (burgers, tacos...)

Horaires

Mardi : 18h-22h
Mercredi, jeudi et samedi :
11h30-14h et 18h-22h
Vendredi : 11h30-13h30 et 18h-22h
Dimanche : 18h-21h

Contact

4 rue du 18 Novembre - 90500 Beaucourt
Tél. : 03 84 22 50 40
@ osouvrain90

LVR PAYSAGE SERVICES

Dirigeant : Léandre Vandapel Rondot

Activité : Aménagement et entretien d'espaces verts

Horaires

Du lundi au vendredi : 7h30-18h
Samedi : 9h-12h

Contact

5 rue de Normanvillars - 90100 Vellescot
Tél. : 07 83 56 79 71
leandrevandapel@gmail.com
f LVR-Paysage



LE LOCAL DES SAVEURS

Dirigeant : Franck Chalmey

Activité : Menu traiteur et événementiel, service à domicile pour personnes âgées

Horaires

Du mardi au samedi : 8h30-18h
Distributeur automatique de repas 7j/7, 24h/24

Contact

70 faubourg de Belfort - 90100 Delle
Tél. : 03 84 26 64 95
lelocaldessaveurs@gmail.com

f Le-Local-des-Saveurs @ lelocaldessaveurs

Explorez et bullez avec la section SRD Plongée !

La plongée sous-marine allie bien-être, dépassement de soi, concentration et respect de la nature. Un sport complet qui se pratique dès 8 ans et sans limite d'âge !



Créée dans les années 1980, la section SRD Plongée compte pour cette saison environ 60 adhérents, parmi lesquels une quinzaine de jeunes. Les entraînements ont lieu tous les samedis au Centre aquatique intercommunal à Delle de 17h45 à 19h30.

Les adhérents sont formés du niveau 1 au niveau 4. Des niveaux qui correspondent à des paliers de profondeur de 20 m à 60 m.

Les entraînements sont encadrés par une dizaine de moniteurs diplômés qui s'externalisent au fil de l'année par des sorties en milieu naturel, comme à la gravière de Bellerive dans le Territoire de Belfort ou à celle du Fort à Strasbourg.



Des entraînements et des sorties qui se pratiquent toujours en groupe, créant des liens forts entre les plongeurs et garantissant la sécurité de cette activité.

« La section Plongée des SRD prône bienveillance, solidarité et confiance » explique Jérôme Bazin, son Président.

Depuis 3 ans, le club participe également au challenge Oxyjeunes, une compétition organisée par la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM), à destination des jeunes plongeurs.

Plus qu'une simple compétition sportive, ludique et éducative, ce challenge est une occasion unique de rassembler la nouvelle génération de plongeurs autour des valeurs fortes de la FFESSM.

À l'occasion de l'édition 2026, plusieurs membres du club se sont brillamment illustrés, avec 2 médailles d'or et une médaille d'argent, se qualifiant ainsi pour le challenge national qui se déroulera à Brive-la-Gaillarde à l'automne.

Si vous souhaitez découvrir cette activité unique, le club propose toute l'année (sur demande) des baptêmes de plongée.

Contact

Jérôme BAZIN
Président
jbazin@srd-plongee.fr

Judo-Kwai Joncherey, un club de judo historique

C'est en 1962 que le club voit le jour, sous l'impulsion de Philippe Blanc, fondateur et figure majeure du judo local.

À cette date le club est reconnu officiellement par la Ligue de Franche-Comté et est affilié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.

Aujourd'hui le Club de Joncherey est présidé par Francis Blanc (fils de Philippe) et celui-ci continue de rendre populaire la pratique de ce sport qui attire de nouveaux adeptes chaque année. Sur les tatamis comme dans la vie, les principes essentiels de cette discipline sont enseignés par l'équipe d'encadrants : respect, contrôle de soi, persévérance et courtoisie. Des valeurs qui en font un sport éducatif très prisé pour les enfants et les adolescents.

LE JUDO C'EST L'ART DE TOMBER... ET DE SE RELEVER !

Fort de ses 4 dojos implantés dans les communes de Joncherey, Grandvillars, Morvillars et Châtenois-les-Forges, le club compte 97 licenciés et 5 entraîneurs bénévoles.

Sept entraînements sont dispensés chaque semaine sur les différents sites et les membres interviennent également en milieu scolaire pour faire découvrir cette discipline et faire valoir ses bienfaits.

Pendant les petites vacances scolaires, des stages sont proposés aux judokas et chaque saison, le Judo-Kwai forme de jeunes arbitres. Des formations permettant d'encadrer lors de compétitions.



Cours Dojo de Grandvillars encadré par Cécile et Francis



Cours Dojo de Joncherey encadré par Enzo et Francis



Le club, profondément attaché à son territoire ne cesse d'accompagner et de former ses pensionnaires tout au long de leur cursus et lors de diverses compétitions.

Récemment, le club a accompagné des licenciés aux tournois de Gérardmer, Contrexeville et Belfort, mais aussi aux championnats bi-départementaux et régionaux où il a reçu de nombreuses récompenses.

Contact

Francis BLANC
Président
Judo Kwai Joncherey

Tél. : 06.74.67.32.66
blancfr@orange.fr



Saborette et Fêchenotte : deux saucisses qui ont du mordant !



Unique entreprise de salaisons du Territoire de Belfort, Saborec est installée depuis 56 ans à Fêche-l'Église. Elle compte 10 salariés et cumule depuis 2011, 15 récompenses.



Saborec est spécialisée dans la fabrication et la vente en gros de charcuteries et salaisons, comme la Morteau et la Montbéliard, deux produits phares du magasin fabriqués chacun à hauteur de 80 tonnes par an. Une production qui s'échelonne principalement de septembre à février, le reste de l'année étant dédié aux autres produits de saison telles que les saucisses blanches.



Un savoir-faire et des produits de qualité reconnus et récompensés lors de différents concours régionaux et nationaux de charcuterie comme lors du dernier Salon de l'Agriculture 2026, où l'entreprise s'est à nouveau distinguée avec 3 nouvelles médailles d'argent, pour la Morteau et deux saucisses fumées développées par l'entreprise : la Saborette et la Fêchenotte. Des récompenses qui impactent positivement les ventes de l'ordre de 5 à 10 %.



Tous les produits répondent à un cahier des charges strict. « Pour fabriquer la Morteau et la Montbéliard, le porc doit être nourri au petit-lait et certaines épices comme le cumin ou le carvi sont obligatoires » explique Élodie Richard, Responsable du site. La PME ne cesse d'améliorer ses produits, autant d'un point de vue gustatif que sur la fumaison.

Le fumage, principalement réalisé au bois de résineux, en l'occurrence le sapin, donne aux saucisses un arôme unique et boisé qui rappelle les forêts de Franche-Comté. Un fumage délicat qui demande entre 6 et 20h en fonction du produit.



À l'approche de la saison estivale, la société développe de nouvelles saveurs, comme l'explique Élodie Richard, en moyenne une nouvelle recette tous les ans, mais aussi des saucisses pour l'apéritif.

Saucisse blanche à l'ail des ours, au cheddar et jalapenos ou raclette et poitrine fumée. Voilà quelques-uns des produits que vous pouvez retrouver dans le Petit Magasin ou dans plusieurs enseignes du secteur, dont la Maison du Terroir à Vellescot.

Vous aussi vous sentez cette bonne odeur de barbecue ?

MAGASIN DE VENTE

Ouvert aux particuliers, ce point de vente permet aux clients d'acheter directement les produits de l'entreprise, souvent à des tarifs avantageux.

Le Petit Magasin
1 rue des Greppes - 90100 Fêche-l'Église

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouvertures exceptionnelles
les samedis 6 juin, 11 juillet
et 1^{er} août de 9h à 12h

Tél. : 03 84 36 10 87
contact@saborec.fr

saborec





(RE) DÉCOUVREZ LE SUD TERRITOIRE

www.cc-sud-territoire.fr

**SUD**
TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Des bibliothèques à ciel ouvert dans le Sud Territoire



Depuis plusieurs années, le Sud Territoire voit fleurir les boîtes à livres. Certaines sont mêmes de véritables attractions, notamment à Thiancourt, où le village abrite une cabane à livres très généreuse !

Le chalet, qui abritait l'ancienne crèche de Noël, s'est en effet transformé en cabane à livres suite à la fermeture de la bibliothèque de Jonchery. De nombreux ouvrages y sont disponibles, en libre-service, et font le bonheur des habitants du village et des alentours.

Autour de ce chalet, les lecteurs se succèdent et certains viennent enrichir les collections en déposant de nouveaux ouvrages.

D'autres boîtes à livres sont disponibles dans le Sud Territoire, comme à Croix où elle est installée dans une ancienne cabine téléphonique ou encore à Grosne et à Saint-Dizier-l'Évêque. Des lieux généralement entretenus par des bénévoles et des associations locales, qui veillent à ce que les livres restent en bon état et accessibles à tous.

Des initiatives très appréciées et qui animent la vie locale.

Lecteurs ou donateurs... à bon entendre !



Villes et villages fleuris








PALMARÈS RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL 2025

Plusieurs communes du Sud Territoire se sont distinguées pour la qualité de leur fleurissement.

Des récompenses qui valorisent la qualité de vie, l'attractivité territoriale et l'engagement environnemental des communes et des bénévoles.

Félicitations aux communes qui s'engagent au quotidien dans une démarche globale de gestion raisonnée de l'eau, de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

PALMARÈS RÉGIONAL

-   Delle et Recouvrance
-   Saint-Dizier-l'Évêque et Thiancourt
-  Bretagne, Chavanatte et Florimont

Encouragements du jury : Bretagne et Saint-Dizier-l'Évêque

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Communes non labellisées de plus de 1 000 habitants : Jonchery

COMMUNES LABELLISÉES

Prix de la mise en valeur du patrimoine bâti par le patrimoine végétal : Delle



AGENDA » Mai - Octobre

Informations susceptibles de modifications. Se renseigner auprès des organisateurs.

» MAI

> 29 CONCERT

Beaucourt
L'Atelier Chanson sur scène
Foyer Georges Brassens
À 20h30 - Tarif 7 à 12 €
www.lamaisonbeaucourt.fr

> 31 SPECTACLE

Delle
Cabaret « Cancan Folies »
Halle des 5 Fontaines
À 15h - Tarif 18 à 20 €
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

> MARCHÉS DU TERROIR DU SUD TERRITOIRE

29.05 : Suarce
12.06 : Bretagne
26.06 : Montbouton
03.07 : Joncherey
04.09 : À venir
18.09 : Boron

De 18h à 21h
Animation, restauration
et buvette

Organisés par la CCST avec le soutien
des communes et des associations
locales

Renseignements :
03 84 56 26 07
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90



» JUIN

> 05 CONCERT

Delle
Drinker soul
Caveau des Remparts
À 20h30 - Tarif 10 €
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

> 05 FESTIVAL

Grandvillars
Festival d'Humour à Grandvillars
Blandine Lehout
Salle de spectacle
À 20h30
hello@terraprod.fr

> 06 COURSE

Delle
Color Run
Cœur de ville - Place Raymond Forni
À partir de 17h
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

> 06 FÊTE

Saint-Dizier-l'Évêque
Fête de la musique
Salle des fêtes
À partir de 19h30
Restauration sur place
03 84 36 09 39

> 07 BOURSE

Beaucourt
Bourse aux vinyles, livres, jeux
De 10h à 17h
Foyer Georges Brassens
Organisé par l'Onde Beaucourtoise
06 62 22 24 98 - 06 81 89 80 19

> 08 ATELIER

Delle
Êtes-vous prêt à entreprendre ?
Animé par la CCI 90 en
partenariat avec la CCST
Siège de la CCST
À 14h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr / rubrique agenda

> 12 MARCHÉ

Courcelles
Marché de producteurs et artisans
Parking de la mairie
À partir de 18h
03 84 29 64 28

> 12 COLLECTE

Delle
Collecte de sang
Dès 16h30
Salle des fêtes

> 13 FÊTE

Courtelevant
Feux de la Saint-Jean
Allumage à la tombée de la nuit
Buvette et restauration
Organisés par Courtel'Vivant

> 13 BRADERIE

Grandvillars
Braderie Ressourcerie Sud Territoire
De 10h à 18h
La Ressourcerie 90
www.laressourcerie90.fr/
laressourceriesudterritoire

> 13 FÊTE

Beaucourt
Fête de la musique
À partir de 19h
Place Roger Salengro
Buvette et restauration
Organisée par Beaucourt en Fête
03 84 56 56 75

> 13 et 14 MARCHÉ

Joncherey
Marché populaire internationale
Salle communale
Organisé par Joncherey Sports Loisirs
06 79 68 66 46

> 13 FESTIVAL

Delle
Festival de Jazz
Halle des 5 Fontaines
À partir de 19h30
Entrée gratuite
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

> 14 BRADERIE

Delle
Braderie des commerçants
À partir de 8h
Centre ville
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

> 19 MARCHÉ

Beaucourt
Marché du soir
À partir de 17h
Centre ville
03 84 58 75 75

> 20 FÊTE

Grandvillars
Anniversaire du Football Club
de Grandvillars
Repas dansant
À 16h30
Gymnase Jean Taillard
06 10 91 59 53
fcgrandvillars90ans@gmail.com

> 20 Juin au 20 Décembre EXPOSITION

Beaucourt
Le Musée Japy fête ses 40 ans
Expositions de montres
Du mercredi au dimanche
De 14h à 17h
03 84 56 57 52

> 20 FÊTE

Brebotte
Fête de la musique et feux
de la Saint-Jean
À partir de 17h
Buvette et restauration
Musée de l'artisanat
03 84 23 42 37
vivreensemble@museebrebotte.fr

> 21 MARCHÉ

Delle
Fête de la musique et
Marché des saveurs
Cœur de ville
À partir de 17h
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

> 26 FESTIVAL

Delle
Dell'Fest
Halle des 5 Fontaines
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

» JUILLET

➤ 1^{er} SPECTACLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU SUD TERRITOIRE

Grandvillars
Salle de spectacle

À 18h et 21h - Entrée libre

Renseignements :
03 84 23 50 81
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90



➤ 03 COLLECTE

Beaucourt
Collecte de sang
Dès 16h
Foyer Georges Brassens
03 84 58 49 90

➤ 04 FESTIVAL

Beaucourt
Festifamilles
À partir de 10h
Parc des Cèdres
03 84 56 65 98

➤ 05 SPORT

Beaucourt
Journée sport détente
Rando, marche, VTT et cyclo
De 7h30 à 14h
Tarifs : 4 € et 8 €
06 76 55 19 49
denis.alliot@orange.fr

➤ 10-11-12 FESTIVAL MUSIQUES PLEIN SUD

10.07 Réchésy
11.07 Froidefontaine
12.07 Villars-le-Sec

Dès 19h
3 soirs - 6 concerts gratuits
Buvette et restauration sur place

Renseignements
03 84 56 26 07
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90
facebook/MusiquesPleinSud
facebook/ccst90



➤ 11 FÊTE

Beaucourt
Festivités et feux d'artifices
À partir de 20h
Parc des Cèdres
03 84 58 75 75

➤ 13 FÊTE

Delle
Festivités et feux d'artifices
Dès 19h
Stade des Fromentaux
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

➤ 16-17-18 SPECTACLE

Brebotte
39^{ème} spectacle son et lumière
À 22h

« Reines des 3 mondes »

17 et 18/07
Dès 13h30 Village médiéval
Spectacle dès 15h

Renseignements et réservations sur
museebrebotte.fr



Association
VIVRE
ENSEMBLE

➤ 18 CONCERTS

Courcelles
Concerts
Soirée pop française et country
03 84 29 64 28

» AOÛT

➤ 02 FÊTE

Beaucourt
Un dimanche au parc des Cèdres
Parc des Cèdres
Buvette et restauration
Organisé par Beaucourt en Fête
03 84 56 56 75

➤ 07 COLLECTE

Grandvillars
Collecte de sang
Dès 16h
Salle de spectacle
06 79 48 33 37

➤ 15 FÊTE

Suarce
Fête de l'âne
Toute la journée
comitedesfetessuarce@@gmail.com



➤ 29 FESTIVAL

Beaucourt
3^{ème} édition Festival le Chant du Noyer
Parc des Cèdres
Entrée payante
03 84 58 75 75

➤ 30 MARCHÉ

Saint-Dizier-l'Évêque
Randonnée gustative
Réservation en ligne obligatoire
www.vignesaintdizier.fr

» SEPTEMBRE

➤ 05 BRADERIE

Grandvillars
Braderie Ressourcerie Sud Territoire
De 10h à 18h
La Ressourcerie 90
www.laressourcerie90.fr/
laressourceriesudterritoire

➤ 11 FESTIVAL

Beaucourt
Festival La Nuit du Coq
À partir de 18h
Foyer Georges Brassens
lanuitducoq@gmail.com

➤ 12 FESTIV'ASSO

Delle
Festiv'Asso
Stade des Fromentaux
De 14h à 18h
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

➤ 13 SPORT

Beaucourt
Randonnée Passion VTT
Inscription et réservation :
06 80 90 46 61
www.passionvtt.fr/mtb

➤ 18 CONCERT

Beaucourt
Concert
Yves Jamait + Chloé M.
Foyer Georges Brassens
À 20h30 - Tarif de 16 à 34 €
www.lamaisonbeaucourt.fr

➤ 18 CONCERT

Delle
Sol'n cherokees
Caveau des Remparts
À 20h30 - Tarif 10 €
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

➤ 20 JOURNÉES DU PATRIMOINE ET MARCHÉ

Courtelevant
Journée du patrimoine
Marché du terroir
De 7h à 17h
Organisée par Courtel'Vivant
et les Amis du Moulin
06 88 15 21 48

➤ 19 et 20 JOURNÉES DU PATRIMOINE

Delle
Journées du patrimoine
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

➤ 27 COURSE

Delle
Courses de voitures à pédales
Cœur de ville
À partir de 13h30
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

> 28 ATELIER

Delle
Atelier Improvisation Image
avec un intervenant
Animé par la CCI 90 en
partenariat avec la CCST
Siège de la CCST
À 14h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr / rubrique agenda

» OCTOBRE

> 02 MARCHÉ

Beaucourt
Marché du soir
À partir de 17h
Centre ville
03 84 58 75 75

> 09 FESTIVAL

Grandvillars
Festival d'Humour à Grandvillars
Jean Fi Janssens
Salle de spectacle
À 20h30
hello@terraprod.fr

> 09 CONCERT

Beaucourt
Concert
François Buffaud Trio
Foyer Georges Brassens
À 20h30 - Tarif de 11 à 24 €
www.lamaisonbeaucourt.fr

> 09 COLLECTE

Delle
Collecte de sang
Dès 16h30
Salle des fêtes

> 10 CONCERT

Delle
Friends and strangers
Caveau des Remparts
À 20h30 - Tarif 10 €
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

> 11 SPORT

Grandvillars
Grandvi'Trail
Départ du stade
Organisé par les coureurs de l'Allaine

> 12 ATELIER

Delle
Atelier Réseaux sociaux - Saison 2
Animé par la CCI 90 en
partenariat avec la CCST
Siège de la CCST
À 14h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr / rubrique agenda

> 16 CONCERT

Beaucourt
Concert
Emma La Clown « Emma aime Anne »
Foyer Georges Brassens
À 20h30 - Tarif 11 à 24 €
www.lamaisonbeaucourt.fr



> 16 MARCHÉ

Delle
Marché des saveurs et de l'artisanat
Cœur de ville
À partir de 17h
03 84 36 66 66
mairie@delle.fr

> 23 et 24 FÊTE

Grandvillars
Fête de la bière
Salle de spectacle
À 20h
president@fcgrandvillars.fr

> 24 THÉÂTRE

Delle
Nuits d'automne
Halle des 5 Fontaines
À 20h30 - Tarif 8 €
03 84 36 88 96
delle.animation@wanadoo.fr

> 26 ATELIER

Delle
Tout savoir sur la micro-entreprise
Animé par la CCI 90 en
partenariat avec la CCST
Siège de la CCST
À 14h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr / rubrique agenda

> 30 COLLECTE

Grandvillars
Collecte de sang
Dès 16h
Salle de spectacle
06 79 48 33 37

LA
MAISON
POUR TOUS • BEAUCOURT

Concerts • Jeune public • Actions culturelles • Ateliers

lamaisonbeaucourt.fr

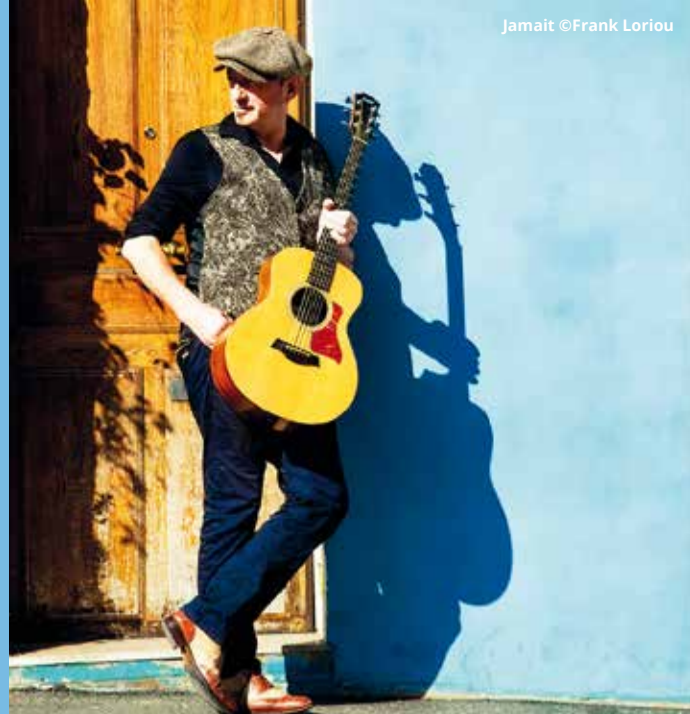
Delle
ANIMATION

Événements • Cinéma • Spectacles

delle-animation.com

HUMOUR
GRANDVILLARS

grandvillars.fr



16, 17
& 18
JUILLET
2026

VIVRE
ENSEMBLE
BREBOTTE
f @ y

Les journées
MÉDIÉVALES
de BREBOTTE

39^e SON & LUMIÈRE

Reines des trois mondes

SPECTACLE À 22 H

SPECTACLE MÉDIÉVAL

La caravane des couleurs, Compagnie Soukha

17 & 18 JUILLET À 15 H

VILLAGE MÉDIÉVAL

Ateliers jeune public & marché artisanal

17 & 18 JUILLET À 13 H 30

INFOS & RÉSERVATIONS : museebrebotte.fr